Adom+
Association de services aux particuliers

Lettre Info spéciale n°4

Coronavirus –avril 2020

Destinataires : adhérents et salariés

Editorial

Depuis le 16 mars, les intervenantes avaient cessé leurs interventions à votre domicile. L'association avait considéré que l'annonce gouvernementale de confinement suspendait la possibilité de continuer le service. Quant au service administratif, la possibilité de télétravail a tout de suite été mise en place.
Pendant toute cette période, l'association et le CSE vous ont tenu informés par le biais des trois premières lettres spéciales COVID 19 des évolutions de la situation et ont préparé la reprise d'activité à compter du 11 mai 2020. Un conseil d'administration, en vidéo conférence, a également eu lieu le 5 mai pour faire le point avec tous les administrateurs.
ADOM+ dispose de capacités humaines et financières (grâce à son fonds de réserve) pour faire face à des situations de crise comme celle-là. Elle l'a démontré tout au long de cette période et continue de s'adapter aux écueils de la reprise d'activité. Nous avons défendu l'emploi, nous avons protégé nos adhérents et nos salariés malgré le mode dégradé de notre fonctionnement. Vos nombreuses marques de soutien ont renforcé notre détermination.
Pour autant, l'état d'urgence ne saurait faire oublier la nécessaire reprise de la pleine vie associative avec la réunion de son Conseil d'administration, son Assemblée générale et ses commissions et comité d'usagers qui ancrent notre association dans la réalité. C'est pourquoi, ADOM + a fixé un nouveau calendrier de ses instances en formant le vœu qu'il ne soit pas chamboulé une nouvelle fois. Si cela advenait, l'association fera face.

Le bureau

Notre Assemblée Générale a été reprogrammée **le mercredi 7 octobre 2020 à 19h00** (à l'auditorium de la médiathèque de Thorigné-Fouillard)

La lettre info de juin sera reportée en septembre.

Situation financière

Après 4 mois de crise, voici les données principales à retenir :

- Le coût des équipements de protection s'élève à 4 735 €, mais nous avons bénéficié d'une subvention de 2 600 € accordée par le Crédit Agricole pour soutenir certaines entités ayant un compte domicilié dans cette banque.
- Le bilan comptable au **31/05/2020** fait état d'une perte de chiffre d'affaire arrondie à **-187 765 €**. Ce déficit s'accentuera en juin en raison de la progressivité de la reprise.
- Cette perte brute a été en partie compensée par l'État, « En partie seulement », car Adom+ a supporté les charges patronales (sans exonération) et les frais fixes récurrents. À partir du 1er juin, l'employeur prélève sur ses réserves 15% de l'indemnisation accordée. Les charges salariales, quant à elles, ont été partiellement exonérées au profit des salariés.
- Nous sommes toujours devant une incertitude quant au rebond de la crise et à une nouvelle pandémie saisonnière.
- Dans tous les cas, nous terminerons l'année avec un déficit très important et il faudra environ 10 ans pour reconstituer la réserve acquise en 22 ans de bonne gestion.
- Après en avoir débattu, le conseil d'administration a rejeté le principe du maintien des salaires (coût = 36 641 €) qui alourdirait le déficit prévisionnel. Il est essentiel de conserver une réserve pour ne pas hypothéquer les emplois.
- Les dons des adhérents seront bienvenus (près de 5 000 €). Ils seront reversés équitablement aux salariés en fin d'année. Sans être un rattrapage de pouvoir d'achat, ce geste très concret marquera la solidarité associative entre adhérents et salariés, une des valeurs qui nous caractérisent. Cette action fera l'objet d'une lettre spéciale précisant les modalités légales de collecte et d'attribution.

Extrait du témoignage de **Morgane B – Adhérente** […] cette période nous a permis de comprendre à quel point notre vie n'a de sens qu'à travers les moments partagés avec nos amis et nos familles.

Notre intervenante à domicile, fait pour ainsi dire parti de celle-ci puisqu'elle vient chez nous depuis 7 ans et qu'elle accompagne nos enfants tous les mercredis. C'est donc un nouvel équilibre qu'il nous a fallu trouver en son absence. C'est avec grand plaisir que nous l'avons de nouveau accueilli mi-mai, la reprise de ses interventions ayant un air de retour à la normale.

J'ai apprécié de recevoir les informations relatives à la reprise de travail de mon intervenante et de ses conditions d'exercice post confinement, je pense que cela nous permet à toutes les deux d'être en sécurité, j'ai découvert aussi l'existence des filtres sur l'aspirateur, après m'être renseigné sur internet j'ai décidé de changer mon aspirateur pour un plus performant à ce sujet, en sachant aussi que la filtration est particulièrement efficace sur les allergènes.

Lors de son retour chez moi la pandémie m'a semblé suffisamment en décroissance pour lui permettre de travailler sans masque et sans visière, soit je m'absente pendant son intervention soit je suis dans le jardin, si je dois être dans la même pièce je porte un masque.

Ça dû être un casse-tête pour vous d'élaborer ces protocoles alors je vous félicite pour votre travail.

Monique C – Adhérente

La reprise s'est bien passée. J'ai eu le plaisir de retrouver mes adhérents et eux aussi étaient contents de me retrouver. Sur le protocole à suivre concernant les gestes barrières, dans l'ensemble, mes adhérents l'appliquent. Je suis juste un peu angoissée sur la non reprise pour l'instant de certains adhérents. L'association m'a rassurée sur le fait que cette décision était due essentiellement soit à une problématique de me recevoir (télétravail) ou angoisse par rapport à une fragilité de l'un des membres de la famille. Heureusement, pour moi, l'association a pu sur certaines heures me proposer des heures de remplacement. J'espère avoir rapidement la possibilité de travailler toutes les heures normalement maintenant que nous avons tous les équipements de protection. J'aurai moins le sentiment de fragiliser l'association.

Maria L - Salariée

Fermeture de l'accueil les après-midis de Betton du 10 au 21 août.

Fermeture de l'accueil de Thorigné-Fouillard du 10 au 14 août.

Possibilité de prendre RDV sur ces créneaux .

Nos adhérents et salarié(e)s témoignent….

Tout d'abord, je souhaite dire que l'équipe du bureau est restée très présente et à l'écoute pendant le confinement mais également après.

En tant que salariée, c'était vraiment important, car la situation était très perturbante, du fait que notre activité s'est arrêtée du jour au lendemain.

Quant à la reprise, je suis heureuse qu'ADOM+ ai "rebondi" si rapidement et avec efficacité (reprise de nos services dès la fin du confinement et matériel mis à disposition des salariés) mais aussi et surtout, que l'association se soit organisée pour me remplacer les (nombreux) jours où je suis dans l'incapacité d'assurer mon travail du fait que je dois garder ma fille qui ne peut pas être accueillie à l'école tous les jours.

Tous les métiers ne peuvent pas "télétravailler" et lorsqu'il n'y a pas d'entourage pour nous aider à garder nos enfants et que l'on n'a pas un métier "prioritaire" qui nous permettrait d'avoir une place à l'école, plus régulière, il devient compliqué de gérer son emploi...comme une impression d'avoir un peu abandonné les adhérents qui comptent sur moi toute l'année !

Mais fort heureusement, le système de remplacement que l'on a, au sein de l'association, me permet de pouvoir m'occuper de mon enfant tout en sachant que je vais bientôt pouvoir reprendre mon travail régulièrement, et en attendant, pour ne surtout pas "perdre le fil", je suis heureuse de pouvoir travailler les jours où ma fille est en classe.

La situation est compliquée, c'est certain, mais elle l'est moins quand on se sent compris par son employeur. **Nathalie A - Salariée**

A la reprise du travail des salariées après le déconfinement, nous avons été heureux de retrouver notre intervenante. Ce n'est pas que la maison n'ait pas été nettoyée en son absence mais on renouait tout doucement avec la normalité. Bien sûr il a fallu s'adapter, porter les masques, éviter de se trouver dans la même pièce, etc…

Puis une proposition de ADOM+ nous a séduite : prendre un complément d'heures pour effectuer le ménage de printemps.

Étant en convalescence suite à une intervention chirurgicale, je voulais éviter de monter sur un escabeau et sans aide je n'aurai pas effectué certaines tâches. Alors nous nous sommes coordonnées. Le beau temps nous a grandement favorisés.

Merci à Adom+ pour nous avoir aidés. **Odile M - Adhérente**

Bonnes vacances

Adom+

Avenue d'Armorique - 35830 Betton Antenne : Rue du Bocage – 35235 Thorigné-Fouillard
02 99 55 04 73 www.adomplus.fr